

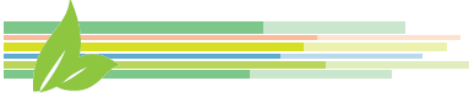
Fiches alternatives aux substances actives

Adeline Chastrusse – Animatrice Écophyto

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Office français de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Écophyto.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



Le concept

- Identification d'une substance active problématique en région Pays de la Loire
- Production d'une fiche technique composée de 5 parties :
 - Présentation de la molécule et états des lieux des achats en PDL
 - Impact de l'utilisation de la molécule
 - Rappel des conditions d'utilisation + recommandations supplémentaires
 - Alternatives (non chimiques)
 - Témoignages d'agriculteurs
- La même mise en page pour toutes les fiches
- Une rédaction multipartenaires

Les fiches déjà réalisées

- Fiche Prosulfocarbe en 2019
→ actualisation prévue cet été

ÉCOPHYTO
Alternatives et solutions pour un meilleur usage

PROSULFOCARBE

alternatives et solutions pour un meilleur usage

CARTE D'IDENTITÉ
du prosulfocarbe en Pays de la Loire

Le prosulfocarbe est un herbicide sélectif homologué sur céréales, légumes de serre, cannes, légumes, certaines plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires (PMAAC).

Les principaux produits commercialisés à base de prosulfocarbe sont :
- DELT, SPIN, HEBERLE, DAMEO et DAKAPAR de Syngenta
- FICCO de Béchim
- LINDAT d'Adama

Avec le retrait de l'approbation en 2016, et le développement des résistances des adventices aux produits de cette classe, les acheteurs de prosulfocarbe ont augmenté. D'après les données issues de la BNV D (Banque Nationale des Ventes des Distributeurs), en 2017, environ **45,3 tonnes de prosulfocarbe** (dont achetés en Pays de la Loire pour 24,5 tonnes en 2014). Les quantités achetées sont variables d'un département à l'autre. Le graphique ci-dessous présente l'évolution des achats réalisés par département entre 2014 et 2017.

Quantités de prosulfocarbe achetées de 2014 à 2017
(Données issues de la BNV D) (Banque Nationale des Ventes des Distributeurs)

QUEL IMPACT de l'utilisation de cette substance active ?

Cette molécule est **sensible à la dérive** et à la **volatilisation** après pulvérisation. La **contamination** est ainsi susceptible de **transférer sur des espèces dites « sensibles »**, cultures aux alentours du champ traité. Dans les régions, sont principalement concernées :
- les **maïs** (graines, plants) non encore récoltés à la période d'application du produit,
- les **légumes** (en plein champ ou sous serre, légumes, jeunes poivrons, etc.).

Des **résistances** sont constatées en **agriculture biologique** et **semi-biologique**. **Prévoir** dans ce cas des **stratégies** de **renouveau** sur les cultures non ciblées, cela peut conduire à des **problèmes** (cavités au stade), à un **non-respect** du cahier des charges.

au **développement** des productions par les **organismes cibles** et à des **disturbances** dans des **milieux**, la **dérive** de cette molécule peut également **impacter** les **zones non agricoles** (habitats ou éléments naturels adjacents).
Exemple concret : Des **hermines** de **graines**, à côté **ensemencés** lors des **campagnes 2017 et 2018** par des **acheteurs** situés en Pays de la Loire font que **des résistances** ont été constatées par le **prestataire** au nord de la Loire (Mairie de Ailloux (49) - liste par effet sur la page).

Il est donc **prioritaire** de **respecter les conditions d'utilisation** du produit et, dans les zones les plus à **risque**, **mettre en place des méthodes alternatives**.

- Fiche S-métolachlore en 2020
→ actualisée en avril 2022

ÉCOPHYTO
Alternatives et solutions pour un meilleur usage

S-MÉTOLACHLORE

Alternatives et solutions pour un meilleur usage

CARTE D'IDENTITÉ
du S-métolachlore en Pays de la Loire

Le S-métolachlore est une **substance active herbicide** à mode d'action racinaire de la famille des chloroacétamides. Il agit dans la compétition de différents herbicides, soit en association à d'autres substances actives. Selon les cultures et les espèces, il peut être utilisé du pré-levé à la post-levée précoce sur maïs, tournesols, betteraves, légumes, soja, millet rouge, haricot et plantes porte-greffe neveux (asperges, potirons, courcous).

Les principaux produits homologués sont :
- **Herbicide Gold, Elina, Quil Gold** Syngenta, Aillean Gold Syngenta, Centric
- **Calbro de Syngenta**
- **Dalage SMO DC** de Béchim
- **S-Métolachlore de Life Science LTD**
- **Amphic C de Adiance France**

La **résistance** d'adventices difficiles à gérer suite à la **disparition** de nombreuses **matières actives herbicides** de printemps et la **résistance** de adventices ont **favorisé** le recours à cette **matière active seule** ou en **association**.

D'après les données issues de la BNV D (Banque Nationale des Ventes des Distributeurs), en 2018 environ **148 tonnes** de S-métolachlore étaient achetées en Pays de la Loire. Les quantités achetées, ainsi que leur évolution dans le temps, sont variables d'un département à l'autre comme le montre le graphique ci-dessous.

À noter que les produits à base de S-métolachlore ont été concernés par la hausse de la redevance pour pollution diffuse (RPD) de 2016, 4 y a donc pu y avoir plus d'achat en 2018 par anticipation.

Quantités de S-métolachlore achetées de 2014 à 2017
(Données issues de la BNV D) (Banque Nationale des Ventes des Distributeurs)

QUEL IMPACT de l'utilisation de cette substance active ?

Le S-métolachlore est une **substance active herbicide** et agit avec un **faible** coefficient d'absorption sur les sols. Elle fait partie des **substances actives** également **renouvelées** dans les **mesures** de la **région** (17e plan en 2017) mais **absent** dans les **zones** **incendées**.

Les **résistances** d'adventices difficiles à gérer suite à la **disparition** de nombreuses **matières actives herbicides** de printemps et la **résistance** de adventices ont **favorisé** le recours à cette **matière active seule** ou en **association**.

Des **résistances** sont constatées en **agriculture biologique** et **semi-biologique**. **Prévoir** dans ce cas des **stratégies** de **renouveau** sur les cultures non ciblées, cela peut conduire à des **problèmes** (cavités au stade), à un **non-respect** du cahier des charges.

Il est donc **prioritaire** de **respecter les conditions d'utilisation** du produit et, dans les zones les plus à **risque**, **mettre en place des méthodes alternatives**.



Les fiches à venir

- Colza : Propyzamide (Métazachlore, dmta-p)
 - Un groupe de travail 2 mars pour construire la fiche avec UIPP, Chambre, ARS, Vendée Eau, Négoce pelé, animateurs DEPHY Chambre et Civam
 - Décision du contenu et répartition de la rédaction
 - Mutualisation rédaction mi-mai / relecture
 - Mise en page
 - Objectif : fiche finalisée mi juin
- Métaldéhyde – Limaces
 - Refonte d'une fiche déjà réalisée en 2014
 - Focus particulier sur la Sarthe
 - Chantier en cours de lancement (contacts pris avec André Chabert à l'ACTA et De Sangosse)



Rappel de nos outils de communication

- L'Échophyto ligérien newsletter
 - Déjà 10 numéros + 1 numéro spécial pour l'AAP 30 000/GIEE → 4 numéros/an
 - Un format qui a évolué vers un style plus classique de newsletter avec l'ensemble du contenu visible dans l'email
 - Un taux d'ouverture satisfaisant : 43% pour le dernier numéro (avril 2022)
- Facebook page Écophyto Grand Ouest (@EcophytoGO)
- Tweeter (@EcophytoAnimPdL)
- VOUS

Pour consulter et s'abonner

L'échophyto ligérien

